

# Financement

## Formation professionnelle supérieure

Plâtrier(-ère) constructeur(-trice) à sec



### Chef de chantier (cours préparatoires)

Coût de la formation	Fr. 13 700.00
Taxe d'examen	Fr. 1 000.00
Subvention fédérale (Aucune à ce stade de la formation)	- Fr. 0.00
Subvention Commission professionnelle paritaire CPP (80%)	- Fr. 11 760.00
Forfait pour la perte de gains encourues pour les jours de cours	- Fr. 300.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 700.00
<b>Solde</b>	<b>Fr. 1 940.00</b>

### Brevet fédéral de contremaître (formation à 8 modules)

Coût de la formation	Fr. 13 600.00
Taxe d'examen	Fr. 1 500.00
Subvention fédérale (50%, max. 9500, cours chef de chantier inclus)	- Fr. 9 500.00
Subvention Commission professionnelle paritaire CPP (40%)	- Fr. 5 440.00
Subvention CPP (100% de la taxe d'examen en cas de réussite, 75% en cas d'échec)	- Fr. 1 500.00
Forfait pour la perte de gains encourues pour les jours de cours	- Fr. 300.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 1 500.00
<b>Solde</b>	<b>Fr. -3 140.00</b>

### Maîtrise fédérale (formation à 6 modules)

Coût de la formation	Fr. 10 200.00
Taxe d'examen	Fr. 1 500.00
Subvention fédérale (50%, max. 10500)	- Fr. 5 100.00
Subvention Commission professionnelle paritaire CPP (40%)	- Fr. 4 080.00
Subvention CPP (100% de la taxe d'examen en cas de réussite, 75% en cas d'échec)	- Fr. 1 500.00
Forfait pour la perte de gains encourues pour les jours de cours	- Fr. 300.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 2 000.00
<b>Solde</b>	<b>Fr. -1 280.00</b>

Tous les montants indiqués peuvent varier selon plusieurs facteurs, mais présentent une vision global des coûts. De plus chaque subvention est soumise à conditions selon les règlements auxquelles elles sont soumises

Version: 23 janvier 2023